

# JOURNAL DE ROUBAIX



## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement :  
 Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 Pour six mois, 14  
 Pour un an, 25

Les annonces, réclames doivent être adressées au rédacteur-gérant, au bureau du Journal, rue de la Paix, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance. Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus : A LILLE: chez M. Béchou, libraire, rue de la Grande-Chaussée, 145; A PARIS: chez M. Laffitte-Boulanger, 30, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 9 NOVEMBRE 1869

### Bulletin politique.

Nous ne saurions laisser passer sans les mentionner les bruits des modifications ministérielles qui, d'après nos avis de Paris, tendent à s'affirmer de plus en plus. Ces bruits ont pour nous, au moment actuel, un grand intérêt, car il nous importe de savoir quel sera le personnage qui occupera le poste de ministre du commerce pendant la discussion des tarifs douaniers. Si nous en croyons un journal, qui a, dit-on, ses entrées dans les coulisses, le personnage en question ne serait autre que M. de Foreade de la Roquette qui abandonnerait le ministère de l'intérieur avant l'ouverture de la session. On prête à Compigné de grandes connaissances commerciales, à M. de Foreade et on compte sur lui pour faire échec aux députés des départements manufacturiers, car, au dire du *Parlement*, « l'empereur ne se dissimule pas que la dénonciation de ces traités au mois de février relâcherait plus encore, s'il est possible, l'alliance franco-anglaise, alliance si utile au maintien de la paix européenne et aux progrès pacifiques de l'humanité. »

Ainsi, dit judicieusement l'*Union*, parce que la politique impériale nous a placés vis-à-vis de l'Europe dans une situation humiliante et périlleuse, il faut continuer de sacrifier les intérêts de notre industrie aux exigences de l'alliance anglaise. Elle nous a été si profitable, en effet !

Nous espérons bien que nos représentants sauront déjouer les combinaisons de la politique du ministère et le forcer à faire droit enfin à nos si légitimes revendications.

L'état du roi Victor-Emmanuel, atteint d'une maladie de poitrine, a inspiré ces jours derniers de graves inquiétudes. Les derniers avis de Florence témoignent heureusement d'une certaine amélioration. Une dépêche dit que dès qu'il a été prévenu de la gravité de son état, Victor-Emmanuel a demandé à se confesser et a reçu, avec

le plus grand calme, le sacrement de l'Eucharistie, en présence du prince Humbert et du prince de Carignano.

Les lettres de Madrid contiennent de curieux détails sur la situation des partis aux Cortès et les chances des différents candidats au trône. La retraite de M. Topete donne quelques inquiétudes aux progressistes et aux démocrates qui redoutent que les unionistes n'en prennent prétexte pour se séparer d'eux dans le vote relatif au choix du souverain.

La candidature du duc de Gênes semble perdre du terrain. On prétend que Victor-Emmanuel aurait déclaré qu'il ne consentait à l'élevation au trône de son neveu que s'il y était porté par les deux tiers de votants, et si ce vote des Cortès était ratifié par un plébiscite.

Il est question en ce moment d'un compromis en vertu duquel les ministres feraient le sacrifice du duc de Montpensier, et les progressistes celui du duc de Gênes, pour reporter l'ensemble de leurs voix sur un troisième candidat qui ne serait autre que Don Fernand de Portugal, disposé aujourd'hui, dit on, à accepter la couronne.

On reçoit de Vienne un ensemble de télégrammes qui constatent les progrès des troupes autrichiennes dans le pays de Cattaro. A la date du 7, la résistance armée était domptée dans la région des montagnes qui s'étend entre Cattaro et Budus.

La reine d'Angleterre a présidé, samedi dernier, à l'inauguration du pont de Blackfriars et du viaduc d'Holborn, à Londres. J. RENOIX.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 8 novembre.  
Nous sommes en plein gâchis électoral, et, de quel côté que nous nous retournions, nous n'apercevons que désarroi, incertitudes et appréhensions. Il nous est donc assez difficile de dégager de ce tohu-bohu quelques faits et quelques idées.

A côté de diverses personnalités sur lesquelles nous aurons à revenir, nous

trouvons posées trois questions qui vnt être nécessairement résolues à tel ou quelques jours. Le mandat impératif, le serment conditionnel de toute candidature, la crise ministérielle, voilà les questions de fait ou de principe sur lesquelles l'émotion s'exerce chez ceux qui ont souci des choses politiques.

La candidature de M. Rochefort se présente comme une application du principe du mandat impératif. Je sais, bien que bon nombre d'électeurs, qui ont acclamé le rédacteur de la *Lanterne* ne se rendent pas un compte exact de ce que peut être un mandat impératif; les habitudes des réunions publiques ne voient dans M. Rochefort qu'un candidat désigné au gouvernement. On s'occupe bien vraiment de savoir s'il a étudié les questions sociales, s'il fera honorable figure à la tribune, si une circonscription doit s'honorer d'être représentée par un tel homme. On le nommera, à moins qu'il ne fasse au dernier moment, quelque sottise; on le nommera par colère, par taquinerie. Le suffrage universel est le nouveau droit divin; les faibles, les vaincus n'ont qu'à s'incliner. Le suffrage universel a sonné l'été de l'incapacité, des nullités, des personnalités peu honorables, c'était un état; il va tomber aujourd'hui dans un autre. Laissons faire et ne nous opposons pas, sur ce point, l'opposition de la Seine et de ailleurs, la 1<sup>re</sup> circonscription de la Seine n'est qu'un point dans la France.

J'en reviens au mandat impératif. Au moment où M. Rochefort s'engage à n'être que le porte-voix de ses électeurs, leur très-humble serviteur, il est intéressant de savoir quelle est l'opinion de ceux qui se disent les chefs de la démocratie.

Or voilà que ces chefs de la démocratie se sont violemment prorogés; la réunion qui devait avoir lieu hier chez M. J. Favre a dû être renvoyée à huitaine à cause de l'absence des principaux parmi ceux qui étaient invités. On dit de reste que les députés de l'opposition veulent laisser se délayer le terrain électoral et n'intervenir qu'au dernier moment. On espère que la force des choses rétablira l'équilibre entre eux.

Il est toujours question de crise ministérielle. Aujourd'hui doit avoir eu lieu une longue délibération des ministres; on ne sait ce qui en sortira.

M. Ledru-Rollin accepte d'être porté par ses amis en qualité de candidat inassermenté. C'est un nouvel incident qui surgit; et nous n'en pouvons prévoir

toutes les conséquences. Puisque M. Ledru-Rollin n'a pas prêté serment, il ne jouit d'aucune des prérogatives du candidat; il ne peut faire placarder ses affiches ni sa profession de foi. Mais ce n'est là qu'un faible inconvénient, car il lui reste la voix de la presse par laquelle il peut parler aux électeurs, et dans les réunions publiques ses amis peuvent engager les électeurs à écrire son nom sur les bulletins de vote.

À proprement parler, on ne peut pas dire que ce serait de l'abstention, puisque le dépouillement officiel du scrutin mentionne le nombre des bulletins nuls, et, naturellement, tous les bulletins annulés en vertu de la loi, se trouveraient inscrits par l'opinion à l'actif du candidat inassermenté. Qu'arriverait-il au 2<sup>e</sup> tour de scrutin ? Voici ce qui est probable: il y aurait un candidat qui, avec une minorité, se trouverait légalement élu. Il ne pourrait déclinément accepter un mandat dans ces conditions, et l'élection serait à recommencer jusqu'à ce que le candidat inassermenté se décidât à prêter serment, ou bien jusqu'à ce que la formalité du serment soit supprimée.

La réunion privée de la rue de la Fidélité a proclamé hier les candidatures de MM. Rochefort, Ledru-Rollin, Barbès et Félix Pyat. C'était une réunion de comité.

M. Laferrrière retire sa candidature dans la 3<sup>e</sup> circonscription devant celle de M. Crémieux. Voilà le travail d'élimination qui commence.

Les comités qui patronnent les candidatures non-assermentées ont décidé que M. Ledru-Rollin serait porté dans la 3<sup>e</sup> circonscription. La lutte sera des plus intéressantes si elle est circonscrite entre les deux anciens membres du gouvernement provisoire de 1848. Notre avis est que, dans ces conditions, la victoire de M. Crémieux est assurée.

En constatant chaque jour les faits et gestes de l'opposition vous devez être surpris de l'inaction des conservateurs, car il y a aussi des conservateurs dans les diverses circonscriptions parisiennes. Les conservateurs sont si bien convaincus de leur défaite que la majeure partie suivent la tactique qu'ils reprochaient autrefois à leurs adversaires: ils s'abstiennent; de sorte que nous verrons peut-être à Paris la contre-partie exacte de ce qui a été tant de fois observé dans les élections départementales.

Samedi, à la salle Molé, le comte de police a discuté la réunion; il s'est couvert et est sorti. Néanmoins la séance a continué jusqu'à onze heures et a été relativement calme. Il est bien évident que si l'ordre du représentant de l'autorité n'est pas écouté, si les réunions peuvent ainsi, malgré la lettre de la loi, continuer leurs discussions, il devient inutile que l'autorité s'y fasse représenter.

M. Rochefort a été laissé libre parce qu'il se portait candidat; M. Lullier est en prison, cependant lui aussi pose sa candidature. Donc pour qu'il n'y ait pas deux poids et deux mesures, M. Lullier devra recevoir un sauf-conduit pour la période électorale. Le cas n'est pas le même pour M. Ledru-Rollin qui n'est pas légalement candidat.

On annonce la publication d'un manifeste de l'ex-reine Isabelle au peuple espagnol; elle y déclare qu'elle abdicque en faveur de son fils. L'échec de la candidature du duc de Gênes rend de grandes chances au prince des Asturies.

M. De la Valette a dû partir aujourd'hui pour Londres.

Le prince de Galles a invité le vicomte Paul Daru à assister à de grandes fêtes organisées en l'honneur des princes de la famille d'Orléans. M. F. Daru, vice-président du Jockey-Club est le frère de M. Napoléon Daru député de la Manche.

M. Latour Du Moulin a évité d'assister à la séance de la commission d'engagement sur l'imprimerie, présidée par M. de Fovcade.

La nouvelle pièce de M. E. Augier, qui va donner le Théâtre Français a pour titre *M<sup>lle</sup> de Birague*. En même temps sera joué l'acte en vers de M. F. Coppée, *Les deux docteurs*.

L'Ambigu Comique vient de distribuer à ses artistes les rôles de *Notre-Bonne de Paris*.

M. E. de Laboulaye refuse toute candidature à Paris.

Quelques journaux avaient joué à M. de Girardin le mauvais tour d'annoncer sa candidature. Il déclare ce soir qu'il ne se porterait candidat que si le scrutin de liste était rétabli.

Ch. CANON.

À propos de l'agitation protectionniste, le *Temps* se livre aux réflexions suivantes dont on ne saurait contester la portée: « En retardant l'ouverture de la session

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 10 NOVEMBRE 1869.

20

## TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite)

XV.

UNE JOURNÉE AU CHATEAU.

Le secret, qui jetait le trouble dans sa conscience et faisait le malheur de sa vie, n'était plus seulement connu d'une pauvre femme muette et paralytique, il avait encore pour terrible dépositaire, du moins on ne pouvait guère en douter, un homme d'une incandescence notoire, d'une indécrottable proverbiale, en un mot une de ces créatures de sexe masculin, race fanesque s'il en fut jamais, parce que, bien à tort, hélas ! on ne l'accuse en aucun cas de légèreté: « Madame une telle a dit ceci

ou cela; oh ! elle est envié, elle est médisante, elle a du dépit, elle veut se venger, etc., etc. » Mais c'est son voisin qui a parlé: « Oh ! c'est bien différent; c'est un homme grave, un chevalier de Saint-Louis ou de la Légion d'Honneur (la décoration n'y fait rien); il connaît la portée de ses paroles; il ne passe point pour méchant: il faut le croire. »

Ce n'est pas que Tristan, qui n'avait point encore une grande expérience du monde, fit toutes ces réflexions, et il n'eût pas été plus tranquille si son secret eût été à la merci de la méchanceté sourde de Madame Briant, au lieu d'être à la disposition de la bonhomie inconsciente de d'Ignoray: mais il subissait l'un après l'autre tous les tourments des consciences tourmentées, unis à l'inquiétude naturelle de son caractère. Depuis quelques années qu'il souffrait, plusieurs fois déjà il ne lui en avait pas fallu autant pour le troubler que le baron en avait dit, et la circonstance la plus insignifiante y suffisait: souvent même un souvenir terrible se réveillait en lui sans cause extérieure, et sa nature fière, indépendante et courageuse faiblissait sous cette influence; on n'est complètement indépendant que lorsqu'on est irréprochable, et quand un esprit vigoureux est infidèle à lui-même, c'est à son passé qu'il fait demander des comptes de son infidélité.

Beauregard, agissant en toute liberté, n'aurait pas eu besoin de consulter sa conscience pour savoir s'il devait refuser ou accepter la main de César, ou si son jugement ne l'eût pas d'abord éclairé, à coup sûr, son premier mot qui lui eût fait connaître la résistance d'Alliette, il se serait rangé à son avis. Avoir fait le con-

traire, avoir fait plus encore, était une horrible torture pour sa fierté, en même temps qu'une douleur poignante pour son cœur. Il avait, à la vérité, généreusement renoncé à employer la violence pour arriver à son but, mais d'abord il ne l'avait pas fait de lui-même, et ensuite il ne s'était pas défendu quand Alliette lui avait offert de se sacrifier à son repos: ainsi, de la tyrannie il était tombé dans la lâcheté; pour lui le supplice était plus cruel encore.

Ce fut donc avec tous les signes d'un douloureux embarras qu'il se présenta le lendemain devant sa sœur, et l'aimable accueil de celle-ci, en lui redonnant un peu d'assurance, ne lui rendit pas sa tranquillité. Son esprit roulait mille projets, tous possibles au premier examen, tous impraticables dans l'exécution. Tantôt Beauregard voulait refuser nettement, mais poliment, son consentement au mariage proposé, et abandonner ainsi au hasard les résultats de son refus; tantôt il songeait à demander une explication au baron sur les confidences qu'il avait reçues de son père, et exiger sa parole d'honneur, que, quelque chose qui arrivât, il ne révélerait jamais rien; il songeait aussi à s'adresser à César lui-même, à faire intervenir un ami commun, tel que l'abbé Vialard ou le docteur Briant; mais tous ces moyens étaient périlleux ou inefficaces. Le refus net et poli le rassurait dans le doute, l'explication pouvait réveiller la susceptibilité du baron, César n'avait jamais d'autre volonté que celle de son père; les amis communs questionneraient peut-être des deux côtés et feraient jaillir ainsi la terrible vérité; il n'y avait donc de sensé, de rassurant, que d'accepter le

sacrifice d'Alliette. Ce fut à ce parti que Beauregard s'arrêta provisoirement.

« Ma sœur — dit-il — j'ai écrit ce matin aux Briant pour les engager à venir dîner avec nous. Leur présence neutralisera un peu l'ennui de la visite de d'Ignoray. »

« Vous pensez donc encore à cette visite, mon ami ? Moi je l'avais tout à fait oublié; mais à présent que vous me la rappelez, je trouve que vous avez bien fait d'inviter nos voisins. D'ailleurs c'est un moyen de ne faire passer une soirée avec ma petite amie Corinne, ce qui est toujours une grande joie pour mon cœur. Avez-vous prié son père de lui dire de venir en habit de cheval ? »

« Je n'ai eu garde de l'oublier; c'était votre désir. »

« Merci, mon bon frère. Eh bien ! je vous affirme, sans arrière-pensée, que la perspective de cette journée n'a rien de désagréable pour moi. D'abord — ajouta Alliette en souriant — elle ne décidera rien encore pour mon mariage, je l'espère du moins, puis cette promenade de ce soir me ravit ! Le temps est magnifique, la fraîcheur des bois sera délicieuse après cette matinée brûlante; enfin nous reviendrons seuls, après avoir reconduit nos voisins; convenez que c'est charmant. »

« Ce qui est charmant, Alliette, c'est votre caractère; ce qui est délicieux, c'est votre cœur. Maintenant — poursuivait Tristan en promenant ses regards autour de lui — je suis désolé du désordre de ce château. Ces ouvriers n'en finissent pas, et grâce à leur lenteur, je suis dégoûté de mes travaux qui ne sont pas encore terminés. Voyez, la cour a l'air d'un bois en friche, et notre salon ressemble à la salle

de dans du village. — Vous expliquerez vos plans à nos hôtes, et en leur donnant une idée de l'avenir, ils s'oublieront facilement le présent. »

« Savez-vous, Alliette, qu'on blâme beaucoup ces embellissements ? — Si vous n'eussiez rien fait, on n'aurait pas manqué de dire que vous laissiez tout périr par inaction. — répondit Alliette. »

« Je le crois comme vous, ma sœur; mais peut-être le reproche est-il bien moins grave. On dit que je vous ruine pour satisfaire ma vanité. »

« Il faut prendre son parti de ces misères; seulement, je vous promets, si on m'en parle directement, de répondre que j'ai tout autant de vanité que vous, et que nous sommes parfaitement d'accord. »

« Peut-être serait-il plus prudent de nous en tenir à ce qui est déjà fait, c'est-à-dire à terminer ce qui est commencé. »

« Ce sera comme vous voudrez, mon ami. Pourvu que vous obédissiez à vos inspirations, je serai contente. Ne consultez qu'elles, je vous en prie. »

« Ne me cachez jamais les vôtres, ma bonne petite sœur; je vous en prie à mort. »

« Mais je n'en ai pas — répondit naïvement Alliette. »

« Peut-être avez-vous des présentiments; ce sera la même chose que moi. »

« J'ai un désir... »

« Oh ! lequel ? »

« De vous voir heureux. »

(La suite au prochain numéro.)